

Questions orales

succès la cause de la paix durant 29 ans, suivant la meilleure tradition des Forces armées canadiennes.

Étant donné cette tradition, il était troublant d'apprendre hier soir au bulletin de nouvelles de Radio-Canada que des tenants de la suprématie blanche étaient infiltrés dans les Forces armées canadiennes. Plusieurs personnes ont donné un témoignage personnel à ce sujet. En fait, les autorités de la base militaire d'Esquimalt ont ordonné la tenue d'une enquête sur le mouvement en faveur de la suprématie blanche et sur l'infiltration de certains de ses adeptes dans les Forces armées sur la côte ouest du Canada.

Je voulais poser une question à la ministre de la Défense nationale, et je m'adresse maintenant à quiconque répond à sa place à la Chambre des communes. Quand l'avait-on informée de ce rapport préparé par son ministre et qu'a-t-elle fait à la suite de cette information?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, on fait enquête sur toutes les allégations de racisme.

Quant à la situation à Victoria, deux des cinq individus concernés ont été renvoyés et les trois autres ont été prévenus que ce genre de comportement était totalement inacceptable et que s'ils se livraient de nouveau à ce genre d'activité ou le laissaient soupçonner, ils seraient renvoyés des Forces armées conformément à la politique des Forces armées à cet égard.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, en l'absence de la ministre de la Défense nationale, le ministre a affirmé ces derniers mois que des politiques adéquates sont en place. Néanmoins, les conclusions de cette enquête menée il y a un an n'ont toujours pas été rendues publiques. Ainsi, M. McAleer, en Colombie-Britannique, continue d'animer une ligne ouverte raciste et de conseiller aux tenants de la suprématie blanche de s'infiltrer dans les Forces canadiennes et de les utiliser à leurs propres fins.

C'est bien la preuve que des politiques adéquates ne sont pas en place. Le gouvernement, qui connaît la gravité de cette situation depuis des mois, n'a absolument rien fait pour arrêter cela, si ce n'est user de faux-fuyants et chercher à dérouter les gens. Pourquoi n'a-t-il rien fait pour empêcher les tenants de la suprématie blanche de s'infiltrer dans les Forces canadiennes?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, le gouvernement est passé à l'action. J'ignore pourquoi le député affirme que des politiques adéquates

ne sont pas en place. Des politiques adéquates sont bel et bien en place.

Ce n'est pas parce qu'il existe des lois pour limiter la vitesse que les automobilistes ne font pas d'excès de vitesse de temps à autre. Il peut arriver que des personnes inaptes fassent une demande d'enrôlement dans les Forces canadiennes, mais lorsque leurs activités sont établies ou découvertes, on les prie de quitter.

Comme la ministre de la Défense nationale l'a dit plus tôt, elle a demandé que l'on rédige un règlement prévoyant que des questions concernant les activités, attitudes et organismes racistes soient posées au cours du processus initial de recrutement de façon plus explicite que ce n'est le cas actuellement. Et tout cela se fait en respectant les restrictions imposées par la Charte canadienne des droits.

Le député a tout à fait tort d'affirmer que les politiques actuelles sont inadéquates. Les politiques actuellement en vigueur sont adéquates. Lorsqu'on découvre un comportement inacceptable, on s'en occupe.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, nous ne savons pas si c'est très généralisé, mais nous connaissons un couple qui a un atelier d'imprimerie en Colombie-Britannique et qui prétend avoir rencontré plus d'une douzaine de tenants de la suprématie blanche, dont certains se trouvent dans différentes unités des forces armées partout au Canada. Ce couple hésite à parler publiquement, à moins d'avoir l'assurance que l'on agira sérieusement.

• (1455)

Je voudrais demander au ministre quelle est la position du gouvernement. Vu qu'il y a des preuves croissantes que les racistes utilisent les forces armées, dont la compétence remarquable est reconnue dans le monde entier, est-ce que le ministre instituera une enquête publique à ce sujet?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, d'une part, le député reconnaît la compétence des Forces canadiennes, mais, d'autre part, il ne les juge pas aptes à régler ce problème et il demande une enquête publique. Il devrait choisir.

Bien sûr qu'elles sont compétentes et que cette affaire sera élucidée. En fait, l'incident mettant en cause les cinq militaires a été réglé de façon appropriée. Deux ont été renvoyés et trois ont reçu du counselling. S'ils persistent à se conduire de cette façon, ils seront eux aussi rayés des cadres. Je ne sais pas ce que le député veut de plus, à moins que ce ne soit la pendaison préventive.